



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Réaction aux propositions de Canal Plus sur la Chronologie des médias

---

**Les distributeurs du DIRE ont entendu les propositions du Groupe Canal Plus et appellent à une discussion approfondie sur tous les points en débat, en particulier le démarrage de la première fenêtre de télévision payante 6 mois après la sortie, qui les concerne au plus haut point.**

Ils souhaitent une négociation et seront force de proposition pour que les distributeurs indépendants redeviennent un partenaire essentiel de Canal Plus, partenariat qu'ils ont vu se dégrader au fil des années, avec entre autres la baisse de la contribution à la distribution de films en salles et une difficulté croissante pour vendre leurs films à Canal Plus.

Les distributeurs du DIRE appellent également à la mise en place de sanctions financières réellement dissuasives pour endiguer le piratage, première cause de la perte de valeur sur l'ensemble de la chaîne de diffusion des œuvres cinématographiques.

Paris, le 2 novembre 2016



Contact : **Hugues Quattrone**, Délégué général

[hugues.quattrone@distributeurs-independants.org](mailto:hugues.quattrone@distributeurs-independants.org) . tél. : 01 55 31 27 41 / 06 88 26 51 22

[www.distributeurs-independants.org](http://www.distributeurs-independants.org)